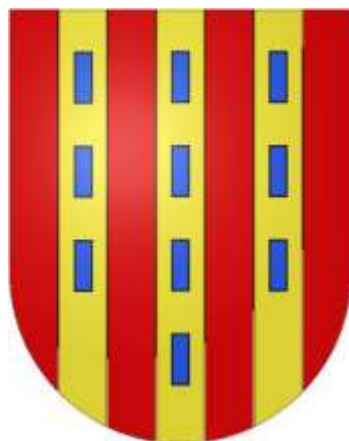


Conseil municipal de la Commune d'Hermance



Séance d'investiture du 6 juin 2011
Législature 2011-2015
N° 01

Le Conseil municipal d'Hermance est réuni en session ordinaire à la demande du Maire, en date du 30 mai 2011.

Sont présents :

Les membres du Bureau :

Monsieur	Christian	CASTRO	<i>Président (élu en cours de séance)</i>
Monsieur	Philippe	LEY	<i>Vice-président(élu en cours de séance)</i>
Madame	Chrystel	PION VALLEY	<i>Secrétaire(élu en cours de séance)</i>

Les Conseillers municipaux :

Madame	Nathalie	BELENGER BRECHET
Madame	Anahita	BLANC
Madame	Amélie	CITTADINI NAEF
Monsieur	Jean-Pierre	COLOMBO
Monsieur	Marc	FUHRMANN
Monsieur	Pierre Edmond	GILLIAND
Monsieur	Pascal	RENAUD
Monsieur	Philippe	RUDLOFF
Monsieur	Roland	SAVIOZ
Monsieur	Philippe	TAGLIABUE

Pour l'Exécutif :

Monsieur	Bernard	LAPERROUSAZ	<i>Maire</i>
Madame	Suzanne	TSCHOPP	<i>Adjointe</i>
Madame	Karine	BRUCHEZ GILBERTO	<i>Adjointe</i>

Public : -

A l'ordre du jour les points suivants :

- I. Prestation de serment des conseillers municipaux ;**
- II. Élection du bureau du Conseil municipal ;**
- III. Nomination des membres aux diverses commissions.**

M. LAPERROUSAZ ouvre la séance et souhaite une très cordiale bienvenue à tous, ce dernier se réjouit des futurs débats enthousiastes menés dans cette salle durant la présente législature.

Avant de céder la parole au doyen d'âge pour la prestation de serment, M. le Maire communique quelques informations au Conseil. En date du 21 juin aura lieu une séance de présentation destinée à l'ensemble du Conseil municipal. M. Guillaume ZUBER, directeur du Service de surveillance des Communes viendra expliquer les différents règlements qui régissent les rapports du Conseil municipal et de l'Exécutif.

M. LAPERROUSAZ donne également les dates des prochaines séances du Conseil municipal, celles-ci auront lieu les mardis 6 septembre, 4 octobre, 1^{er} novembre, 15 novembre, 13 décembre à 19h30 dans cette même salle.

Finalement, M. Le Maire communique les différents dicastères attribués à chaque membre de l'Exécutif, ainsi Mme BRUCHEZ GILBERTO sera en charge de la culture, de l'école, de l'entretien des routes et canalisations ainsi que de la voirie. L'Adjointe s'occupera également du service social, de l'aménagement et des sites.

Mme TSCHOPP pour sa part s'est vue attribuer l'entretien des bâtiments, l'agriculture, le militaire, le sport, la protection civile ainsi que l'environnement.

M. LAPERROUSAZ souligne qu'à la différence des précédentes législatures, Mmes TSCHOPP et BRUCHEZ GILBERTO auront une responsabilité directe sur les employés relevant de leurs dicastères.

Quant à M. le Maire, ce dernier aura en charge l'administration générale et le personnel communal, les finances, la taxe professionnelle, la police, le service du feu, l'état civil et le cimetière.

A l'issue de ces précisions, M. LAPERROUSAZ cède la parole à M. COLOMBO, doyen d'âge des nouveaux conseillers.

I. Prestation de serment des Conseillers municipaux

Ce dernier remercie M. le Maire et ses adjointes et salue l'ensemble des Conseillers municipaux. En sa qualité d'aîné de l'Assemblée, et comme le veut la Loi sur l'administration des Communes (art. 8), M. COLOMBO se voit confier la tâche de procéder à la prestation de serment de l'ensemble des Conseillers municipaux. Pour ce faire, ce dernier fera lecture de la formule de serment, à la suite duquel chaque membre voudra bien, à l'appel de son nom, se lever, et répéter la formule consacrée «*je jure ou je le promets* ».

*Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la
République et Canton de Genève ;
d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir
consciencieusement les devoirs de ma charge ;
de garder le secret de fonction sur toutes les informations
que la loi ne me permet pas de divulguer.*

Bélenger Brechet Nathalie, le promet
Blanc-Meylan Anahita, le promet
Castro Christian, le jure
Cittadini Naef Amélie, le promet
Fuhrmann Marc, le jure
Gilliand Pierre-Edmond, le jure
Ley Philippe, le jure
Renaud Pascal, le jure
Rudloff Philippe, le jure
Savioz Roland, le jure
Tagliabue Philippe, le promet
Vidonne Thierry, le jure

M. COLOMBO en prend acte.

II. Election du bureau du Conseil municipal.

Suivant l'ordre du jour, et en conformité avec l'art. 9 de la Loi sur l'administration des communes, M. COLOMBO entame la procédure relative à l'élection du Conseil municipal.

M. COLOMBO demande s'il y a des candidats au poste de Président du Conseil municipal pour la période du 6 juin 2011 au 31 mai 2012 ?

M. CASTRO est proposé comme candidat par la liste Hermance Réalise. Aucune autre proposition n'étant avancée, M. COLOMBO soumet cette dernière aux voix.

A l'unanimité, M. CASTRO est élu président du Conseil municipal pour la période du 6 juin 2011 au 31 mai 2012.

M. COLOMBO passe ensuite à l'élection du vice-président du Conseil municipal.

La liste Hermance ne souhaitant pas proposer de prétendant à la vice-présidence, M. LEY se porte candidat à ce poste.

M. COLOMBO soumet cette proposition au vote.

A l'unanimité, M. LEY est élu au vice-président du Conseil municipal pour la période du 6 juin 2011 au 31 mai 2012.

Afin de compléter le bureau du Conseil municipal, M. COLOMBO procède à l'élection du Secrétaire du Conseil municipal.

A l'unanimité, Mme PION VALLEY est élue secrétaire du Conseil municipal pour la période du 6 juin 2011 au 31 mai 2012.

Les diverses élections ayant été menées à bien, M. COLOMBO passe la parole au nouveau Président, M. CASTRO.

Ce dernier, procède, comme de coutume, à la prestation de serment de M. COLOMBO. La formule de serment est à nouveau lue et M. COLOMBO à l'instar des autres conseillers prête serment.

M. CASTRO en prend acte.

III. Nomination des membres dans les diverses commissions.

Les deux listes s'étant entendu au préalable sur une répartition équitable des forces dans les diverses commissions, le documents a justifié néanmoins quelques ajustements.

Sur proposition de M. RUDLOFF, le Conseil municipal est amené à voter sur la création d'une commission de la sécurité. Après un vote paritaire de la part des Conseillers, le Président est amené à trancher. Ce dernier choisi de ne pas soutenir cette proposition, la création de cette commission est donc rejetée.

Après discussion, les commissions pour la législature 2011-2015 se répartissent comme suit :

Commission des bâtiments

Président TAGLIABUE Phillippe

Membres BELENGER BRECHET Nathalie, GILLIAND Pierre Edmond, RENAUD Pascal, VIDONNE Thierry

Commission communication

Président SAVIOZ Roland

Membres CITTADINI NAEF Amélie, GILLIAND Pierre Edmond, FUHRMANN Marc, VIDONNE Thierry

Commission culture et manifestation

Présidente BELENGER BRECHET Nathalie

Membres BLANC Anahita, CITTADINI NAEF Amélie, GILLIAND Pierre Edmond, CASTRO Christian

Commission électorale

Président CASTRO Christian

Membres BELENGER BRECHET Nathalie, RENAUD Pascal

Commission environnement & agriculture

Président CASTRO Christian

Membres BELENGER BRECHET Nathalie, FUHRMANN Marc, GILLIAND Pierre Edmond, SAVIOZ Roland

Commission des finances

Président RUDLOFF Phillippe

Membres COLOMBO Jean-Pierre, LEY Philippe, RENAUD Pascal, FUHRMANN Marc

Commission jeunesse et sports

Président RENAUD Pascal

Membres COLOMBO Jean-Pierre, CASTRO Christian, LEY Philippe, RUDLOFF Phillippe

Commission des routes, canalisations et voirie

Président VIDONNE Thierry

Membres CASTRO Christian, GILLIAND Pierre Edmond, LEY Philippe, TAGLIABUE Philippe

Commission scolaire et sociale

Présidente CITTADINI NAEF Amélie

Membres BLANC Anahita, COLOMBO Jean-Pierre, LEY Philippe, RENAUD Pascal

Commission des réclamations

Présidente BLANC Anahita

Membres FUHRMANN Marc, RUDLOFF Phillippe

Commission des sites et de l'aménagement

Président TAGLIABUE Philippe

Membres BLANC Anahita, FUHRMANN Marc, SAVIOZ Roland, VIDONNE Thierry

Conférence Intercommunale CoHerAn (Corsier-Hermance-Anières)

Délégué TAGLIABUE Philippe

Délégué Ley Philippe

La liste Hermance réalise totalise 38 sièges, soit 71,698%

La liste Hermance obtient 15 sièges, soit 28,301%.

Cette répartition est conforme aux suffrages exprimés le 13 mars lors des élections municipales.

Ayant épuisé l'ordre du jour et la parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie les Conseillers pour cette première séance et clos cette dernière.

Le Président

La secrétaire

Un Conseiller

Christian Castro

Chrystel Pion Valley